

Rome, négligent votre principe d'une Souveraineté temporelle absolument indispensable à la Papauté, dans l'intérêt de la liberté religieuse et du Pape ! que ces autres villes ou ce faubourg adoptent seulement votre conclusion, qu'une telle Souveraineté doit être la plus petite possible ; aussitôt ces villes, cette banlieue, n'ont qu'à se soulever : elles sont dans leur droit ; et pour peu qu'elles correspondent avec un puissant voisin, qu'elles lui envoient et qu'elles en reçoivent des messages, de l'argent, des armes, rien n'empêche une nouvelle réduction de l'autorité territoriale du Pape, proclamée par vous indispensable, le jour même où vous la rendiez caduque et précaire en la mutilant."

Rapprochant la politique de Napoléon III de celle du premier empereur, l'habile écrivain montre quelles seraient pour la liberté, les conséquences du système que le parti libéral, selon lui, paraît préconiser sans le comprendre

"Ne nous payons pas de sophismes et de mots. Si vous voulez en effet le Pape indépendant et respecté, si vous reconnaissez qu'un territoire neutre, inviolable est la condition matérielle d'une indépendance, qui parfois s'est encore trouvée mieux de l'exil et des fers, prenez vous-même au sérieux cette indépendance, ce domaine réservé ; et n'en diminuez pas l'enceinte extérieure et visible.

"Si, au contraire, on nous croit revenus au temps des patriarches de Bysance et des Empereurs d'Orient ou d'Occident, si le Pape doit être l'aumônier d'un monarque, ou même, comme l'indiquait un publiciste d'avant-poste, si les gouvernements forts sont ceux qui ont tenu la Religion sous leur main, et si, en conséquence, d'après ce publiciste qui considère l'exemple de la reine d'Angleterre et de l'empereur de Russie, la métropole souveraine de l'Eglise de France doit être logiquement Paris ; alors, il vaudrait mieux que la question fût nettement posée ; chacun en jugerait le fort et le faible. Beaucoup d'esprits, amis de l'ordre et très-conservateurs, ne pensent pas que l'oppression de l'Eglise soit la liberté de l'Etat. Généralement, il faut le dire, le sacerdoce, le clergé catholique surtout, est ami du pouvoir : il l'aime à titre de règle ; il l'aime aussi à titre de protection. La liberté pratique et même philosophique gagnerait-elle beaucoup à ce que le clergé dépendît encore plus de ce pouvoir, et rendît ainsi le gouvernement plus fort ? L'idéal du despotisme, n'étaient-ce pas ces Califes réunissant au même degré le pouvoir civil et le pouvoir religieux, afin que, sous le poids accablant du joug, il ne restât pas une seule issue, même à la conscience, et du côté du ciel ?

"Le grand dominateur, tombé en 1814, avait abouti à cette idée fixe d'un Pape dans la condition de *Muphti*, d'un Pape entièrement sous la main du *Commandeur des Croiyants*. Il a tracé lui-même, comme une sorte d'idéal, l'esquisse des honneurs qu'il lui aurait réservés à Paris, avec un logement près du Palais, etc.—*Ut haberet instrumenta servitutis et reges*, comme avait dit un ancien, parlant d'un autre César.

"Mais c'est précisément pour qu'il en soit autrement chez les peuples modernes qu'une indépendance politique et territoriale doit être assurée au chef de la plus vaste communion chrétienne, de celle qui compte et a compté, depuis tant de siècles, des sectateurs vivants sous les formes de gouvernement les plus variées, des Aristocraties et les Démocraties de l'Italie, aux jours de la Renaissance, divers Cantons de Suisse et de Savoie, les Monarchies de tout genre, Monarchies héréditaires plus ou moins interrompues ou tempérées, d'Espagne, de France, d'Autriche, de Naples, de Belgique, Royaume-uni par dépendance légale, comme l'Irlande actuelle, Républiques militaires et Démocraties trans-atlantiques."

Il termine par un appel à la chrétienté, qui vient de proclamer l'inviolabilité des droits du Sultan, et suivant l'antique précepte *in caudâ venenum* ; tout au bout de son œuvre, il décoche au pouvoir impérial un trait aussi piquant qu'il est hardi.

"Quoi ? nous aurons dans notre siècle, sans réformes accomplies, je crois, proclamé comme principe tutélaire, absolu, sacré, la complète intégrité de l'empire turc ! Des myriades humaines, des masses de chrétiens et de frères selon l'Evangile auront péri sous le feu perfectionné des batteries modernes, afin que nulle atteinte ne menaçât cette intégrité d'une domination caduque et barbare ! Mais, s'agit-il du Pouvoir temporel de celui, dont vous aviez si anciennement reconnu les droits et garanti le sol inoffensif et neutre ? Il suffit d'une émeute, sur un point, et de la convoitise d'un ambitieux voisin, pour autoriser, à nos yeux, le démembrement du territoire et la déchéance partielle du Souverain ! Pensez-vous que l'avenir ne trouvera pas ce contraste étrange ? Et lorsque l'anachronisme de ces envahisseurs musulmans dégradés dans leur conquête même, et possédant aujourd'hui par tolérance ce qui déperit sous leurs mains ou croît au-dessus d'eux, aura cessé enfin pour le monde, ne craignez-vous pas que l'avenir ne dise :—Comment, à la même époque, par les mêmes conseils, le monde a-t-il pu voir cette intégrité de la barbarie turque, si ardemment protégée, et celle des anciens et petits Etats d'un chef de votre loi religieuse mutilée sous vos yeux, et sous votre sanction ?

"Dans un temps, qu'on a nommé siècle d'ignorance, mais qui n'était pas sans grandeur, lorsqu'un intrépide Pontife défendant contre l'Allemagne l'Italie, autant même que l'Eglise, secouru dans Rome assiégée, puis emmené par son libérateur, mourait presque captif à Salerne, ses derniers mots furent ceux-ci : "J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, et pour cela je meurs en exil." Du milieu de ceux qui priaient près de lui, un assistant obscur s'écria : "Quoi, seigneur, peux-tu dire que tu meurs en exil, puisque, vicairé de Jésus-Christ, l'univers entier s'ouvre à toi, et les confins de la terre sont ta patrie."

"Grégoire VII expira, en entendant ces paroles dignes de lui. Et vous, d'un esprit plus doux, dans un siècle si différent de ce passé tumultueux, mais moins changeant que nos jours, vous, confiant et généreux Pontife qui, dès l'abord, avez tant amnistié, et qui avez voulu tant de réformes salutaires, vivez, persistez, souffrez, pour les accomplir, ou du moins les avouer toujours. Vous ne succomberez pas à des envahissements insidieux ou violents, à l'anarchie, instrument de l'ambition. Dans vos droits anciens, reconnus si longtemps et naguère encore, vous maintenez, vous défendez le *Droit* public de l'Europe, l'inviolabilité des faibles *Puissances* et des titres légitimes. Avec vous, vous aurez la foi de tant d'âmes catholiques, le respect du saint asile des consciences et l'amour de la liberté véritable, celle qui croit en Dieu et à la dignité morale de l'homme. Votre âme est au-dessus de la crainte ; votre rang sacré au-dessus du péril. La Papauté n'aura pas son Charles Ier ou son Louis XVI. Et puis, elle ne meurt pas comme une dynastie peut mourir."

Cette joute littéraire entre l'auteur de la brochure *le Pape et le Congrès*, qui, assure-t-on, n'est autre que le vainqueur de Magenta et de Solferino, et les Montalembert, les Dupanloup et les Villemain, prouve que, dans notre siècle, tout pouvoir, si grand et si arbitraire qu'il veuille se faire, est justiciable de l'opinion, devant laquelle il lui faut absolument plaider sa cause, sous une forme ou sous une autre ; si ce n'est point sur le terrain des parlements et des journaux, ce sera sur celui des brochures.

L'espace que nous avons accordé à ce grand débat nous en laisse à peine assez pour constater ici quelques autres faits importants. En Cochinchine, une nouvelle victoire vient d'illustrer les armes françaises ; tandis qu'au Maroc de brillants faits d'armes ont appris aux Maures que l'Espagne n'avait point dégénéré depuis les jours du Cid. Sur un autre terrain, le seul heureusement sur lequel il soit appelé à combattre, le Canada vient aussi de remporter un grand triomphe. Tandis que M. Smith, le maître général des postes, négociait sur le continent des arrangements avantageux pour son département, M. Galt s'occupait, à Londres, de convertir la dette canadienne et de développer, dans une brochure (les brochures sont décidément à l'ordre du jour), les ressources de notre pays. L'opération financière de M. Galt a consisté à remplacer les bons actuels du trésor émis à échéances plus ou moins courtes, par des inscriptions sur le grand livre, toutes rachetables dans vingt-cinq ans. Les nouvelles inscriptions portent cinq pour cent, tandis que les anciens bons portaient six ; mais avaient été émis à des primes diverses et beaucoup plus élevées. La grande abondance des capitaux disponibles dans le moment actuel a été cause que M. Galt peut disposer de ses inscriptions, quoiqu'à une échéance plus éloignée et à un taux moindre que les anciens bons, à 1½ pour cent de prime ; les capitalistes étant *affligés*, pour le moment, d'une pléthore financière qui va tourner à notre profit. Un nouvel emprunt de £2,800,000 est demandé sur des bons ou des certificats d'inscription aux mêmes conditions. L'objet de cet emprunt est de pourvoir à de nouvelles dépenses et de faciliter la conversion de la dette. Les offres des capitalistes se sont montées au chiffre prodigieux de vingt-deux millions cinq cent mille livres, ce qui prouve de la manière la plus éloquente l'excellence de notre crédit.

P. S.—Le Parlement Canadien est convoqué pour le 28 février courant.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le Collège des Ouvriers de Londres a eu, cette année, 400 élèves. On y admet des marchands, des commis, des garde-magasins, des maîtres d'école ; la majorité des étudiants se compose d'ouvriers charpentiers, horlogers, ébénistes, ou, comme nous disons ici plus logiquement, quoique sans la permission de l'Académie Française, *meubliers*, imprimeurs, relieurs, etc. On y enseigne dans des classes qui se tiennent le soir et gratuitement, le dessin, l'arithmétique, la géométrie, la géologie, la chimie, l'Anglais, le Français, le *Latin*, le *Grec*, la littérature, et l'histoire sacrée. Il y a aussi des classes séparées pour les femmes, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, l'histoire, la géographie, la musique vocale, l'économie domestique, l'art culinaire, etc.

— Mgr. l'Evêque de Montréal a inauguré, dimanche dernier, dans le faubourg de Québec, une nouvelle salle d'asile, qui sera dirigée par les bonnes Sœurs de la Providence. C'est la seconde salle d'asile établie en Canada.

— Mlle. Hanley, élève de l'Institut des Sourdes-Muettes de Montréal, dont nous avons eu occasion de signaler les succès, voulant se dévouer à l'instruction de ses compagnes d'infortune (tel est le titre que se donnent entre elles les sourdes-muettes), vient de faire profession religieuse chez les Sœurs de la Providence. C'est, nous croyons, la première sourde-muette qui, dans ce pays, embrasse l'état religieux.

BULLETIN DES LETTRES.

— Le nouvel édifice, qui a été élevé dans la rue Notre-Dame, pour l'*Œuvre des Bons Livres* et pour le *Cabinet de Lecture Paroissial* de Montréal, a été inauguré, dans une séance publique, le 17 janvier dernier. Des discours ont été prononcés par M. Granet, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui ouvrit la séance, par Mgr. l'Evêque de Montréal, l'Hon. L. J. Papineau, le Rév. Père Vignon, Supérieur du Collège Ste.